



Dossier de presse
le 28 septembre 2017

Budget 2018

Mission Outre-mer

Un budget en hausse ▶

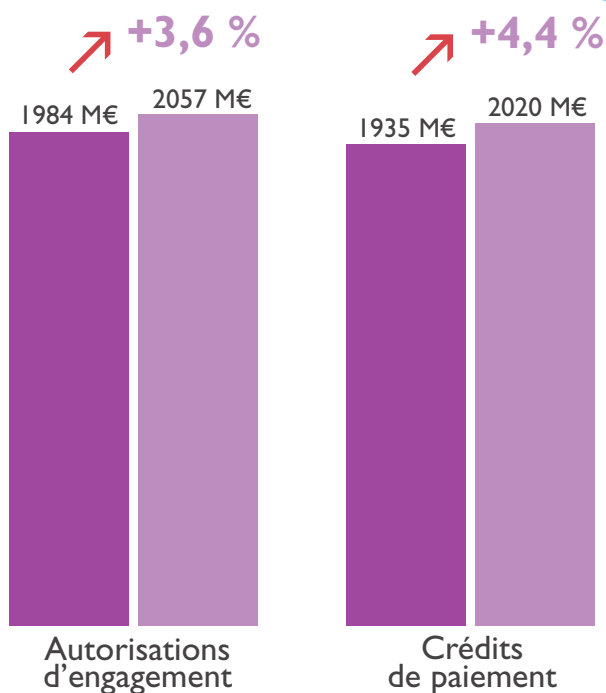
- **Développement des territoires**
- **Jeunesse et emploi**



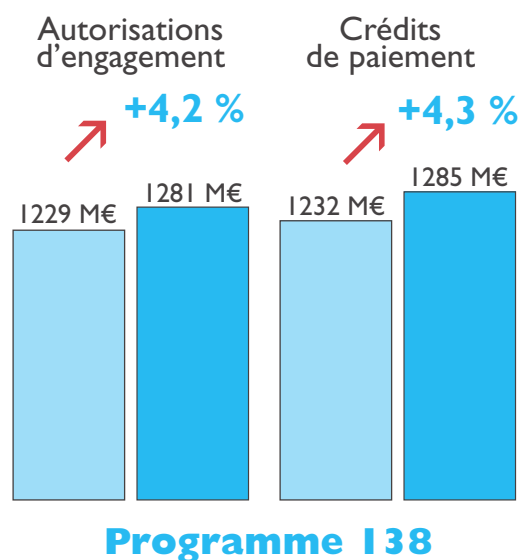
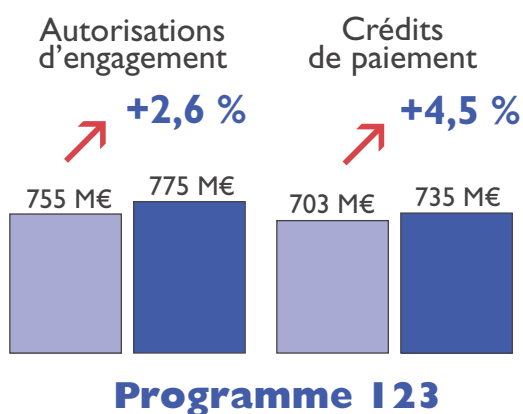
► Un budget en hausse pour les Outre-mer

En 2018 dans un contexte de maîtrise des dépenses de l'État, le montant total des crédits de paiement de la mission outre-mer s'élèvera à 2 020 M€, soit une progression globale de +4,4% à structure constante (c'est à dire comparable d'une année à l'autre) par rapport à 2017.

Cette hausse traduit la priorité que le Gouvernement accorde aux outre-mer. Les deux programmes de la mission bénéficient de ce surcroît de crédits qui permettront au ministère de répondre aux enjeux des territoires, tant en matière de soutien aux entreprises qu'en termes d'amélioration des conditions de vie des ultra-marins.



PLF 2018 Mission Outre-mer Vue d'ensemble



► Un budget en faveur du développement des territoires

- **Le fonds exceptionnel d'investissement poursuivra sa vocation en 2018 avec une dotation maintenue à 40 M€.** Visant à rattraper le retard en équipements structurants, ce fonds permettra de financer des infrastructures aussi essentielles que l'adduction d'eau, la gestion des déchets ou la prévention des risques naturels.
- **Le ministère déploie en 2018 un effort considérable en direction des constructions scolaires** notamment en Guyane avec l'augmentation de 50% de la dotation spéciale d'équipement scolaire portée à 15 M€ et l'inscription d'une dotation de 50 M€ pour les collèges et les lycées.
- Les contrats de projet et de développement constituent un levier d'action important pour le développement des territoires ultra-marins, en partenariat avec les collectivités locales. **La politique contractuelle de l'Etat en outre-mer sera renforcée en 2018 avec 16 millions d'euros supplémentaires en autorisations d'engagement** afin d'améliorer les conditions de vie des populations, notamment en matière d'aménagement urbain, de gestion des ressources ou de développement économique durable.
- Enfin, le grand plan d'investissement vise à faire bénéficier aux outre-mer d'un milliard d'euro d'investissements publics sur l'ensemble du quinquennat, comme s'y est engagé le Président de la République. La mise en place d'un compteur et d'un suivi annuel permettra de mesurer l'avancement des réalisations du plan, dont les priorités seront à définir avec les ultramarins et en lien avec les ministères.



► Un budget en faveur de la jeunesse ultra-marine

● Outre-mer, le service militaire adapté (SMA) accompagne avec succès l'insertion et la qualification professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans les plus éloignés du marché du travail. Afin de conforter le plan SMA 6000, les effectifs du SMA seront augmentés de 127 emplois jusqu'en 2022. Dès 2018, ce sont 20 effectifs supplémentaires qui seront intégrés au sein des unités du SMA.



● L'institut de formation aux carrières administratives sanitaires et sociales (IFCASS) prépare un public de jeunes ultramarins à la présentation de divers concours orientés vers les métiers de la santé et de l'accompagnement social.

Dans le cadre de la transformation de l'Institut en établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère des outre-mer au 1er janvier 2018, la participation du ministère à son fonctionnement est augmentée de 30% pour atteindre 1,2M€. Chaque année, ce sont plus de 200 jeunes ultra-marins qui continueront donc à bénéficier de cet outil d'inclusion sociale et de lutte contre le chômage.

● Par ce que la mobilité est un facteur d'enrichissement des cursus et de diversification des parcours, le nombre de billets délivrés au titre du fonds d'échanges à but éducatif, culturel et sportif (FEBECS) sera doublé dès 2018. La définition des outils qui permettront d'aller plus loin matière de soutien à la mobilité des ultramarins fera l'objet de réflexions et d'échanges durant les Assises des outre-mer, conformément à l'engagement du Président de la République.

● Avec près de 40% de chômage chez les jeunes, l'emploi est une priorité absolue pour le ministère. Le rôle des dispositifs de soutien aux entreprises est en ce sens primordial.

Plus de 50% des crédits de la mission outre-mer sont consacrés à cette action dont l'objectif essentiel est la diminution des coûts de production, au travers de dispositifs d'exonérations de cotisation sociales et d'une aide au fret spécifique récemment renforcée dans le cadre de la loi égalité réelle outre-mer. Budgétisée à hauteur de 1,08 Md€, ces dispositifs, associés à un maintien en 2018 du taux

► Une mobilisation accrue des dispositifs de droit commun outre-mer

● La ligne budgétaire unique (LBU) a pour finalité de répondre aux besoins de logement social, que ce soit par l'agrandissement du parc, sa rénovation, l'aménagement du foncier ou l'accèsion à la propriété. En ce qui concerne les propriétaires occupants, le grand plan d'investissement permettra une mobilisation du programme « habiter mieux » de l'ANAH afin d'accroître son intervention outre-mer. Par ailleurs, le produit de la cession des participations de l'Etat au sein des SIDOM viendra abonder la LBU d'environ 20 M€ courant 2018.

La capacité d'engagement sur la LBU est donc largement préservée, et les capacités de paiement seront même augmentées.

Ces crédits supplémentaires permettront de renforcer l'action du ministère en faveur de la construction et de réhabilitation, et d'aider les territoires à répondre aux évolutions démographiques et économiques qu'ils connaissent.

● **Le ministère des outre-mer consacrera 25 M€ en 2018 au financement de prêts bonifiés accordés par l'Agence française pour le développement aux collectivités ultramarines.**

Parallèlement, la mobilisation des outils du plan climat permettra d'accompagner les collectivités les plus exposées aux effets du réchauffement climatique dans la construction de réponses adaptées.





Service de presse
01 53 69 26 74
Twitter : @loutremer
Facebook : @lesoutremer
MOM Service presse 28/09/2017